

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 3 décembre 2012**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la  
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions  
de ce Conseil, ce troisième jour du mois de décembre deux mille douze, à laquelle  
séance sont présents :

Présent(s) : Madame Mélissa Girard, Conseillère  
Monsieur Donat Tremblay, Conseiller  
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller  
Monsieur Rodrigue Gagnon, Conseiller  
Monsieur Dave Boivin, Conseiller

Absente(s) : Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Jean-Claude  
Simard, il a été adopté ce qui suit :

**1 - PRIÈRE**

Jean-Claude Simard, Maire, fait la prière d'usage.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de cinq Conseillères et Conseillers, donc il y a  
quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2012;
5. Délai de grâce concernant la conseillère Mme Marie-Claude Gilbert –  
inhabilité;
6. Avis de motion ayant pour objet le remplacement du plan d'urbanisme;
7. Avis de motion ayant pour objet le remplacement du règlement de zonage;
8. Avis de motion ayant pour objet le remplacement du règlement de lotissement;
9. Avis de motion ayant pour objet la modification du règlement de construction;
10. Avis de motion ayant pour objet la modification du règlement sur la gestion des  
permis et certificats;
11. Adoption du calendrier 2013 des séances générales du conseil;

12. Renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal;
13. Vœux des Fêtes 2012-2013;
14. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes 2012;
15. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Directeurs municipaux du Québec;
16. Renouvellement du contrat pour le soutien technique du logiciel CIB;
17. Renouvellement de l'adhésion à la fédération québécoise des municipalités pour l'année 2013;
18. Renouvellement des frais 2012 pour la bibliothèque « La Girouette »;
19. Remboursement de la petite caisse;
20. Amélioration du réseau routier pour la subvention de 10 000,00\$;
21. Avis de motion ayant pour objet d'établir le budget 2013;
22. Adopter le règlement #228-39 fixant la rémunération des membres du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et établissant le tarif relié aux dépenses encourues par les membres du Conseil ayant à se déplacer pour le compte de la municipalité;
23. Adopter le règlement #228-40 ayant pour objet d'interdire la circulation de véhicules lourds à l'exception de la livraison locale;
24. Demande de don pour Opération Nez rouge de la Malbaie;
25. Service de consultation juridique pour l'année 2013;
26. Réforme de l'assurance emploi;
27. Assurance de la bibliothèque;
28. Mise à pied de M. Stéphane Belley;
29. Invitation à adhérer à l'Union des municipalités du Québec;
30. Achat d'un espace publicitaire dans le guide touristique de Charlevoix édition 2013-2014;
31. Adhésion 2013 C. O. M. B. E. Q;
32. Changer la pompe à l'eau du tracteur;
33. Offre d'emploi de directrice générale adjointe;
34. Demande de commandite pour le souper du comité la F. A. D. O. Q Les cœurs d'or de Notre-Dame-des-Monts;
35. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Touristique de Charlevoix;
36. Adhésion à la Fédération Canadienne des municipalités;
37. Dépôt du registre public des déclarations;
38. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
39. Période de questions allouée aux contribuables;
40. Ajournement de l'assemblée.

#### RÉSOLUTION 2012-12-1969

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par monsieur le maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS -VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2012**

#### RÉSOLUTION 2012-12-1970

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2012 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – DÉLAI DE GRÂCE CONCERNANT LA CONSEILLÈRE MME MARIE-CLAUDE GILBERT – INHABILITÉ**

RÉSOLUTION 2012-12-1971

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts accorde un délai de grâce de 30 jours en date du 5 novembre 2012 à la conseillère Mme Marie-Claude Gilbert au siège no 2 et ce, selon l'article 317 alinéa 2 et ce délai expire le 5 décembre 2012.

**6 – AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET LE REMPLACEMENT DU PLAN D'URBANISME**

RÉSOLUTION 2012-12-1972

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Donat Tremblay ayant pour objet le remplacement du plan d'urbanisme.

**7 – AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET LE REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

RÉSOLUTION 2012-12-1973

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Joseph-Louis Girard ayant pour objet le remplacement du règlement de zonage.

**8 - AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET LE REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT**

RÉSOLUTION 2012-12-1974

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Rodrigue Gagnon ayant pour objet le remplacement du règlement de lotissement.

**9 – AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION**

RÉSOLUTION 2012-12-1975

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Mélissa Girard ayant pour objet la modification du règlement de construction.

**10 – AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES PERMIS ET CERTIFICATS**

RÉSOLUTION 2012-12-1976

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Joseph-Louis Girard ayant pour objet la modification du règlement sur la gestion des permis et certificats.

**11 – ADOPTION DU CALENDRIER 2013 DES SÉANCES GÉNÉRALES DU  
CONSEIL**

**RÉSOLUTION 2012-12-1977**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2013, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 heures 30 sauf pour le 1<sup>er</sup> octobre 2013 la séance ordinaires aura lieu le mardi à 19 heures 30.

14 janvier 2013  
4 février 2013  
4 mars 2013  
8 avril 2013  
6 mai 2013  
3 juin 2013

8 juillet 2013  
5 août 2013  
9 septembre 2013  
1 octobre 2013  
11 novembre 2013  
2 décembre 2013

**12 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE À QUÉBEC  
MUNICIPAL**

**RÉSOLUTION 2012-12-1978**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts adhère pour l'année 2013 à Québec municipal au montant de 183,96\$ incluant les taxes applicables.

**13 – VŒUX DES FÊTES 2012-2013**

**RÉSOLUTION 2012-12-1979**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts accepte la proposition # 2 de CIHO-FM pour les vœux des Fêtes, soit le « Plan 5 jours » (Noël ou **Jour de l'An**) au montant de 67,00\$ plus les taxes applicables.

**14 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES  
FÊTES 2012**

**RÉSOLUTION 2012-12-1980**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du 22 décembre 2012 jusqu'au 6 janvier 2013 inclusivement. Le bureau sera ouvert à compter du 7 janvier 2013.

**15 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

**RÉSOLUTION 2012-12-1981**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle l'adhésion de la Directrice générale et de la directrice générale adjointe pour l'année 2013 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (A.D.M.Q) au montant approximatif de 1 236,33 taxes incluses.

**16 – RENOUELEMENT DU CONTRAT POUR LE SOUTIEN TECHNIQUE DU LOGICIEL CIB**

**RÉSOLUTION 2012-12-1982**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE renouveler le contrat pour le soutien technique, le rôle en ligne et le module fichier statistique, élections et référendums concernant le logiciel CIB pour l'année 2013, au montant de 3 324,40\$ plus les taxes applicables.

**17 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2013**

**RÉSOLUTION 2012-12-1983**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2013 au montant de 756,79\$ taxes incluses.

**18 – REMBOURSEMENT DES FRAIS 2012 POUR LA BIBLIOTHÈQUE « LA GIROUETTE »**

**RÉSOLUTION 2012-12-1984**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts rembourse les frais divers pour l'année 2012 à la Bibliothèque *La Girouette* au montant de 1 620,94 \$.

**19 - REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE**

**RÉSOLUTION 2012-12-1985**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 152,77\$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

**20 – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER POUR LA SUBVENTION  
DE 10 000,00\$**

RÉSOLUTION 2012-12-1986

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 000,00\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes sont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

**21 – AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT AYANT POUR  
OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET (PRÉVISION BUDGÉTAIRES), LE TAUX  
DE LA TAXE FONCIÈRE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION  
POUR LES SERVICES MUNICIPAUX, SOIT : AQUEDUC, ÉGOUT,  
ASSAINISSEMENT DES ORDURES AINSI QUE LA COLLECTE  
SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2013**

RÉSOLUTION 2012-12-1987

AVIS DE MOTION est par la présente donnée par le conseiller Dave Boivin concernant le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout, assainissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2013 sera modifié à une prochaine réunion.

**22 – ADOPTER LE RÈGLEMENT # 228-39 FIXANT LA RÉMUNÉRATION  
DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-  
DES-MONTS ET ÉTABLISSANT LE TARIF RELIÉ AUX DÉPENSES  
ENCOURUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL AYANT À SE  
DÉPLACER POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ**

RÉSOLUTION 2012-12-1988

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'adopter le règlement #228-39 fixant la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et établissant le tarif relié aux dépenses encourues par les membres du conseil ayant à se déplacer pour le compte de la municipalité.

**23 – ADOPTER LE RÈGLEMENT #228-40 AYANT POUR OBJET  
D’INTERDIRE LA CIRCULATION DE VÉHICULES LOURDS À  
L’EXCEPTION DE LA LIVRAISON LOCALE**

**RÉSOLUTION 2012-12-1989**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’adopter le règlement #228-40 ayant pour objet d’interdire la circulation de véhicules lourds à l’exception de la livraison locale.

**24 – DEMANDE DE DON POUR OPÉRATION NEZ ROUGE DE LA  
MALBAIE**

**RÉSOLUTION 2012-12-1990**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de la part d’opération Nez rouge le 12 novembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander une aide financière afin d’aider la réalisation et le succès de la saison 2012 d’Opération Nez rouge;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande d’Opération Nez Rouge de La Malbaie parce que cette demande ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

**25 – SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE POUR L’ANNÉE 2013**

**RÉSOLUTION 2012-12-1991**

CONSIDÉRANT QUE la proposition faite par le cabinet d’avocats Heenan Blaikie Aubut visant à offrir à la municipalité un service de consultation juridique ainsi qu’une rencontre informelle de trois (3) heures pour un montant forfaitaire annuel;

CONSIDÉRANT QUE ce service donnerait la possibilité au maire ainsi qu’au directeur général de consulter un procureur sur des questions relevant de la gestion de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU’un tel service permettrait aux différentes personnes impliquées dans la prise de décision par la municipalité, incluant l’inspectrice municipale, d’obtenir de l’information juridique pertinente avant que les décisions ne soient prises;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confier à Heenan Blaikie Aubut et plus particulièrement à Me Pierre C. Bellavance et/ou Me Isabelle Landry le mandat d’offrir à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, un service de consultation juridique téléphonique, ainsi qu’une rencontre informelle d’une durée de trois (3) heures tel que décrit ci-haut pour la somme de 800,00\$ à laquelle s’ajoutent les taxes et déboursés payable en deux versements égaux.

## **26 – RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI**

### **RÉSOLUTION 2012-12-1992**

CONSIDÉRANT QUE nous nous opposons aux dispositions législatives contenues dans la Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures (ancien projet de loi C-38) qui portent sur le pouvoir de définition d'un « emploi convenable », le pouvoir de définition de « démarche habituelle et raisonnable pour trouver un emploi » ainsi que la création d'un tribunal de sécurité sociale parce que :

- 1- Ces dispositions vont appauvrir des secteurs économiques entiers de notre pays en plus de pénaliser les travailleurs saisonniers et les travailleurs en régions;
- 2- Ces mesures n'améliorent pas l'accessibilité à l'assurance-emploi ni la concordance entre les compétences des travailleurs et les postes vacants.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'abroger les dispositions législatives mentionnées ci-haut de la Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures (ancien projet de loi C-38) sans aucun délai.

## **27 – ASSURANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

### **RÉSOLUTION 2012-12-1993**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'augmenter le contenu de la bibliothèque de 40 000,00\$ et la surprime annuelle sera de 196,00\$ plus les taxes applicables.

## **28 – MISE À PIED DE M. STÉPHANE BELLEY**

### **RÉSOLUTION 2012-12-1994**

CONSIDÉRANT QUE chaque automne, au moins un employé est mis à pied pour manque de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE M. Stéphane Belley, ouvrier des travaux publics, sera mis à pied le vendredi 7 décembre pour manque de travail.

## **29 – INVITATION À ADHÉRER À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

### **RÉSOLUTION 2012-12-1995**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 20 novembre 2012 une invitation de la part de l'Union des municipalités du Québec;



CONSIDÉRANT QUE le coût de l'adhésion pour l'année 2013 est de 390,92\$ incluant les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande d'invitation à adhérer à l'Union des municipalités du Québec.

**30 – ACHAT D'UN ESPACE PUBLICITAIRE DANS LE GUIDE  
TOURISTIQUE DE CHARLEVOIX ÉDITION 2013-2014**

**RÉSOLUTION 2012-12-1996**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le 20 novembre dernier un lettre de la part de Tourisme Charlevoix;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but d'offrir à la municipalité l'achat d'espace publicitaire dans le guide touristique de Charlevoix édition 2013-2014;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 1 575,00\$ pour ¼ de page, de 3 100,00\$ pour ½ page et de 6 050,00\$ pour 1 page et ce, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE refuser l'offre de Tourisme Charlevoix concernant l'achat d'espace publicitaire dans le guide touristique de Charlevoix édition 2013-2014.

**31 – ADHÉSION 2013 C. O. M. B. E. Q.**

**RÉSOLUTION 2012-12-1997**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE renouveler l'adhésion à la C.O.M.B.E.Q. pour l'inspectrice municipale pour l'année 2013 au montant de 327,68 \$ incluant les taxes applicables.

**32 – CHANGER LA POMPE À L'EAU DU TRACTEUR**

**RÉSOLUTION 2012-12-1998**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE procéder au changement de la pompe à l'eau du tracteur pour un montant approximatif de 500,00\$ et ce incluant les pièces et la main d'œuvre.

**33 – OFFRE D'EMPLOI DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**

**RÉSOLUTION 2012-12-1999**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mélissa Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'afficher le poste de directrice générale adjointe au niveau d'Emploi Québec.

**34 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE SOUPER DU COMITÉ LA F. A. D. O. Q LES CŒURS D'OR DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**RÉSOLUTION 2012-12-2000**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre de la part du Comité la F. A. D. O. Q les Cœurs d'or de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre a pour but de demander à la municipalité une commandite pour le vin d'honneur concernant leur souper;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Rodrigue Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE payer 1 vinnier pour le souper de la F. A. D. O. Q Les Cœurs d'or de Notre-Dame-des-Monts et ce, sous présentation de pièces justificatives.

**35 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DE CHARLEVOIX ÉDITION 2013-2014**

**RÉSOLUTION 2012-12-2001**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion pour l'année 2013 à l'Association touristique de Charlevoix;

QUE le paiement de la cotisation annuelle soit fait au montant de 2 636,82\$ pour l'année 2013.

**36 – ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**

**RÉSOLUTION 2012-12-2002**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une facture d'adhésion pour l'année 2013-2014 de la Fédération Canadienne des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre facture s'élève à 209,29\$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE refuser l'offre de la Fédération Canadienne des municipalités.

**37 – DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS**

**RÉSOLUTION 2012-12-2003**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donat Tremblay et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer le registre public des déclarations.

**38 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

**39 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

**40 – AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2012-12-2004**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit ajournée le 4 décembre 2012 à 16 h 00. Il est 20 heures 05.

---

Jean-Claude Simard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale